

Pour sensibiliser la population sur la récupération

## L'équipe d'enviro-conseillers vous invite à récupérer ce qui ne peut être recyclé

**Saint-Constant, le 7 juillet 2015** - Afin de sensibiliser les citoyens à l'importance de réduire l'enfouissement des matières résiduelles, une équipe de quatre enviro-conseillers visite les municipalités de la région de Roussillon, pour aider les résidents à se départir écologiquement de ses matières.

Les étudiants Charles-David Guérette, Andreea Nastac, Olivier St-Pierre et Dominique Turgeon seront à pied d'oeuvre en semaine pour rencontrer la population et l'informer des solutions mises en place pour diminuer la quantité de matières envoyées à l'enfouissement. Ils porteront une attention particulière aux plus récents changements apportés à la collecte des déchets.



Le carton doit être placé dans le bac de récupération afin d'être recyclé. Dans le but d'optimiser l'espace dans votre bac de récupération (bac bleu), il est recommandé de défaire les boîtes et de plier le carton avant de les y déposer. Les surplus de carton pourront également être ramassés le 10 juillet, lors d'une collecte spéciale qui aura lieu le jour même de la collecte des matières recyclables. Les boîtes de carton défaites pourront alors être empilées à une distance d'environ 60 centimètres (deux pieds) du bac de récupération, en bordure de rue.

Pour les branches, des collectes spéciales porte-à-porte sont offertes durant l'année dans la plupart des villes. Il est recommandé de s'informer auprès du service de travaux publics de sa municipalité locale pour connaître l'horaire et les modalités de la collecte.

Quant au matériel électronique (ordinateurs, outils périphériques, écrans, téléphones, consoles de jeux, imprimantes, systèmes audio, etc.), il existe plusieurs points de dépôt où les citoyens peuvent se départir gratuitement de ces matières. Pour trouver le point de dépôt le plus près de chez vous, consultez le [recyclermeselectroniques.ca](http://recyclermeselectroniques.ca).

- 30 -

**Source :** Service des communications  
MRC de Roussillon  
450 638-1221, poste 330  
[communications@mrcroussillon.qc.ca](mailto:communications@mrcroussillon.qc.ca)